



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

ARRETÉ N° 3 / 2025

Portant réglementation de la circulation en agglomération

Le Maire de la Commune de Kilstett

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213.1 à L.2213.6 ;
- VU** le Code de la Route et notamment l'article. R411-8 ;
- VU** l'Instruction Interministérielle de la signalisation routière quatrième partie ;

Considérant les travaux de rénovation des parcs lumineux d'éclairage public à Kilstett en agglomération par les sociétés BILD SCHEER-CITEOS de Hœnheim et ES SERVICES ENERGETIQUES de Strasbourg

ARRETE

Article 1 : à compter du 22 janvier 2025 et jusqu'au 30 juin 2025, les sociétés BILD SCHEER -CITEOS de Hœnheim et ES SERVICES ENERGETIQUES de Strasbourg sont autorisées à réaliser des travaux de rénovation des parcs lumineux d'éclairage public à Kilstett.

Article 2 : à compter du 22 janvier 2025 et jusqu'au 30 juin 2025, la circulation et le stationnement seront réglementées comme suit :

- Chaussée ponctuellement rétrécie
- Restriction ponctuelle de circulation et de stationnement

Article 3 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (quatrième partie, huitième partie) sera mise en place par les sociétés BILD SCHEER -CITEOS de Hœnheim et ES SERVICES ENERGETIQUES de Strasbourg

Article 4 : les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet dès la mise en place de la signalisation prévue à l'article 3 ci-dessus.

Article 5 : les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires antérieures.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté est transmis à :

Mrs les Directeurs des sociétés BILD SCHEER -CITEOS de Hœnheim et ES SERVICES ENERGETIQUES de Strasbourg sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur, et dont ampliation sera adressée à :

MM

- Le Maire de la commune de Kilstett
- Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de La Wantzenau

Kilstett, le 21 janvier 2025

Le Maire :



Francis LAAS